



Rééducation en classe, rééducateur et conseiller: missions impossibles!

En quoi la formation des rééducateurs et la mise en œuvre pratique de cette formation sur le terrain, auprès des élèves en panne d'apprendre, en décrochage scolaire, est-elle incompatible avec une prise en charge directe et continue en classe?

En quoi cette place est elle incompatible avec celle de conseiller?

- Les limites d'une approche pédagogique ou didactique en classe.

Une formatrice au collège ASH de l'IUFM de Paris participant à la formation des rééducateurs s'exprime en ces termes:

«Dans le cadre de leur classe ou d'autres dispositifs d'enseignement, les stagiaires rééducateurs (enseignants expérimentés) ont échoué et ont été ébranlés dans leur savoir-faire, leurs compétences professionnelles. Le problème de l'enfant n'apprenant pas est devenu celui de l'enseignant qui ne réussit plus à enseigner. Certaines difficultés pourtant scolaires ne peuvent pas être traitées dans la classe. Ils en ont fait l'expérience»

Il y a parfois nécessité à passer par des stratégies de détour dans un autre lieu afin de contourner le blocage scolaire et viser à une meilleure adaptation de l'enfant à l'école.

- Le basculement professionnel

La formation a permis aux rééducateurs d'opérer un basculement progressif de la position d'enseignant à celle de professionnel spécialisé, formé à l'écoute, qui accompagne l'enfant dans la recherche de la compréhension de sa difficulté. Il faut beaucoup de temps pour se reconverter. La posture «enseignant de classe» et celle de «rééducateur» sont deux postures professionnelles très différentes et impossibles à tenir simultanément ou successivement par une même personne. *«Comment penser sérieusement que la confusion des places de l'enseignant et de l'accompagnant d'un processus d'aide puisse favoriser la levée des obstacles aux apprentissages?»*

- La fonction de tiers (rôle de médiateur)

L'enseignant spécialisé sert de médiateur dans les relations, parfois conflictuelles, entre l'élève et son enseignant, l'enseignant et la famille, la famille et l'enfant. Il ne doit pas être impliqué directement dans la situation problème afin de proposer un regard neutre, décalé et distancié pour permettre la libre circulation de la parole.

- Le travail sur la parole

Le rééducateur travaille sur un «discours», sur la parole de l'enseignant d'abord puis sur celle de l'enfant et de sa famille. Il travaille à partir du ressenti de l'élève, de sa souffrance ou de sa difficulté en classe. Il va proposer une écoute attentive et favoriser l'expression personnelle de l'enfant. Certains enfants vont s'appuyer sur l'imaginaire du rééducateur pour remettre le leur en route, reprendre confiance et se remobiliser en classe. La présence du rééducateur en classe serait un obstacle au travail de l'imaginaire.

- La protection du cadre rééducatif pour que l'enfant puisse prendre le risque du changement

L'aide rééducative suppose un cadre contenant et sécurisant où ce qui sera dit et joué par l'enfant ne portera pas à conséquence dans la réalité. La rééducation est un temps entre parenthèses. C'est ce qui justifie la règle de confidentialité. C'est parce que l'enfant se sent protégé par le cadre, dans un lieu spécifique, qu'il s'autorise à extérioriser ses peurs, ses émotions, à se montrer dans toute son authenticité. Il peut alors s'engager dans un travail sur son histoire grâce aux médiations proposées, symboliser les préoccupations qui envahissent sa pensée, en les jouant, se rendant ainsi plus disponible pour les apprentissages. Il est impossible de parler en toute confiance et mettre en scène son monde personnel dans une classe.



- **L'originalité du cadre questionne l'enfant et sa famille**

La spécificité du cadre rééducatif interroge l'enfant mais aussi sa famille qui doivent donner leur accord. La possibilité de tout dire, de jouer, de faire semblant, la règle de confidentialité... surprend et questionne. Ce dispositif particulier, dans le lieu même de l'apprentissage, à l'école, va interroger la famille et la mobiliser en tant que partenaire de l'aide. Que se passe-t-il? Que puis-je faire pour aider mon enfant?

- **Une relation nouvelle pour aider l'enfant à sortir de ses logiques de blocage**

Pour certains enfants, la classe représente le lieu de l'échec, de la souffrance, le lieu où ses défenses sont les plus solides. Il y a une nécessité à sortir de la classe pour retrouver des forces et une relation nouvelles, des repères et des appuis nouveaux. «*Comment penser qu'un enfant en classe, là où ses défenses sont dressées pour le protéger, va réussir à les contourner afin de se lancer dans un processus de changement?*». En travaillant avec le rééducateur, l'enfant expérimente une relation autre, à distance de celle établie entre l'enseignant et lui. Au sein de l'école, il a besoin d'un autre environnement pour sortir des logiques de blocage qui se sont installées et appréhender les apprentissages différemment.

- **La possibilité de médiations diversifiées permettant de symboliser**

L'aide rééducative a pour objectif d'aider l'enfant à reconstruire des parties de son histoire à travers les médiations proposées. Il peut choisir des activités régressives ou corporelles (gros ballon, tunnel, structures pour grimper, s'équilibrer, sauter, se cacher...), mais aussi des médiations permettant de créer (pâte à modeler, peinture, jeux de fictions, contes, lecture de mythes...). Ces activités de détour l'aident à faire des liens entre son passé, son présent et son avenir, à reconstituer un récit de vie (cf. Jacques Lévine). Ces pratiques relèveraient du défi dans sa mise en oeuvre en classe, et on imagine bien la désorganisation qui s'en suivrait pour le groupe classe.

- **L'intégration des règles en travaillant un cadre qui n'est pas celui de la classe ou de l'école**

Le cadre de la classe avec ses règles propres est différent du cadre rééducatif. Un enfant qui rencontre des difficultés avec les règles a besoin de travailler ce rapport à la loi avec l'accompagnement du rééducateur. Il a besoin de se heurter et s'ajuster aux règles minimales contenantes, solides, sécurisantes. Il a besoin progressivement d'en construire d'autres, d'y renoncer ou s'y tenir, selon ses projets, de façon à comprendre de l'intérieur la nécessité de se référer à une loi commune.

- **Les techniques rééducatives pour faire émerger le désir et l'autonomie du sujet**

Pour certains enfants, la classe n'est pas toujours le lieu le plus propice pour faire émerger l'autonomie du sujet. L'enfant, qu'il soit agité ou inhibé, dépendant de l'enseignant, a besoin à un moment de sa vie de rencontrer un professionnel qui ne prend pas les décisions pour lui. Le rééducateur accepte le silence, l'attente, afin qu'émergent le désir et la demande. Il met à la disposition de l'enfant un espace, un temps et le soutient dans cet effort. Dans le cas contraire, on peut craindre que certains enfants ne s'enferment dans des stratégies d'apparence pouvant les conduire à l'inhibition intellectuelle, aux passages à l'acte.

- **L'enseignant spécialisé n'est pas un conseiller pédagogique**

Il a été dit qu'en plus de l'aide directe et continue auprès des élèves, nous aurions une mission de conseil auprès des enseignants. Dans le cadre de l'aide apportée à un enfant le rééducateur a des échanges réguliers avec l'enseignant pour penser la difficulté rencontrée avec cet enfant; ce qui est différent du travail de conseiller.

Ces arguments démontrent que la mise en oeuvre de la Rééducation dans la classe d'une part et la posture de conseiller d'autre part seraient un non sens pratique et éthique. La FNAREN continuera à promouvoir une formation et un positionnement professionnel allant dans ce sens.

Le texte en italique est de Corinne Moy, formatrice au collège ASH de l'IUFM de Paris

Paris, mars 2009